

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 42 (1964)

Heft: 2

Artikel: Sainte-Catherine de Sion, première cité vieillesse

Autor: Torrenté, S. de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-722400>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sainte-Catherine de Sion, première cité vieillesse

Le 19 novembre 1963, deux œuvres sédunoises, l'Asile Saint-François et l'Hospice Sainte-Catherine, fêtaient dans la joie, l'une son 40ème anniversaire, l'autre l'inauguration d'un bâtiment flambant neuf destiné à abriter une vingtaine de «Catherinettes» qui logeaient jusqu'ici dans un immeuble vieux et branlant. Qu'est-ce que l'œuvre des «Catherinettes»? En peu de mots voici son histoire.

En 1890 une Sédunoise, Mademoiselle Marie-Louise de Stockalper, émue par la triste situation de nombreuses célibataires: ouvrières, gouvernantes, de cure, cuisinières, qui après vingt, trente, quarante ans d'un dur labeur chichement rétribué avaient, comme seule alternative, la misère ou le renvoi dans une commune d'origine inconnue, eut une idée digne d'un grand cœur: donner un foyer à ces isolées. Elle acheta une modeste maison, y fit aménager de petits appartements comprenant chambre et cuisinette et y installa une quinzaine de célibataires qui, en plus du logement gratuit, recevaient: eau, lumière, linge de maison. Puis, comme les dons affluèrent, elle fonda des jours de nourriture, c'est-à-dire que cinq fois par mois environ, les pensionnaires recevaient une ration de lait, pain, sucre et café. Ce n'était pas le Pactole, mais la sécurité et la joie de posséder la liberté et un petit chez-soi. Quelques heures de travail dans les ménages, les fabriques, auprès des malades permirent à nos célibataires de mener une vie modeste et digne.

A la mort de Mademoiselle de Stockalper, un comité fut constitué et l'œuvre inscrite au registre du commerce. En 1926, la maison était payée et la fortune accédait à 70 000 francs.

Les années passèrent, la maison vieillissait, l'argent manquait pour la réparer, mais la Providence veillait. Le plan d'extension de la ville de Sion en mal de croissance, prévoyant dans un avenir lointain une artère sur l'emplacement du home, l'actuelle directrice Mademoiselle Marthe de Torrenté, admirablement secondée par un comité de huit membres, sut profiter de l'occasion qui s'offrait. Elle décida de construire. Grâce à la compréhension de l'œuvre Saint-François — qui possédait un terrain sis au nord de l'Asile et qui le mit généreusement à sa disposition, le projet put se réaliser. Une collecte rapporta la somme de 50 000 francs, la ville de Sion offrit 100 000 francs pour l'expropriation du vieux bâtiment plus un subside de 50 000 francs. L'Etat du Valais

promit le 20 % du coût total, et Pro Senectute, que le sort des vieillards ne laisse jamais indifférent, octroya 20 000 francs. Le bâtiment devisé 650 000 francs fut équipé de façon moderne: chauffage général au mazout, ascenseur, dévaloir, machine à laver, bains, douches . . . Ce fut ce bâtiment que de nombreux amis et curieux visitèrent le 19 novembre 1963.

Après une messe chantée dans la chapelle de l'Asile, on se rendit à Sainte-Catherine où eut lieu la bénédiction de la maison suivie d'un apéritif copieux spécifiquement valaisan. Tout se termina par un dîner-choucroute à Saint-François où se retrouvèrent les comités des deux œuvres encadrés des autorités tant civiles que religieuses.

Et maintenant nos «Catherinettes» toutes rajeunies, elles aussi, sont installées dans leur nouvelle demeure. Elles payent 80 francs par mois et ont droit pour ce prix à un appartement comprenant une belle chambre où, par de larges baies, le soleil entre à flots, une cuisinette moderne, un cabinet de toilette, eau chaude, électricité et chauffage. Leur rente vieillesse et les petits travaux qu'elles effectuent au dehors leur permettent de vivre honorablement.

Mais pour le comité et sa présidente, il y a bien des soucis. Chaque année la dette doit être amortie, il faut payer les intérêts, le mazout, l'électricité, l'eau, les impôts, une vingtaine de mille francs au minimum, et sans l'esprit d'entraide qui anime les amis des vieillards, on ne pourrait faire face à ces multiples problèmes. Aussi avons-nous confiance en vous tous qui de façon ou une autre œuvrez pour la Fondation. Venez visiter la «Villa» Sainte-Catherine, venez et voyez si cette belle œuvre ne mérite pas confiance et appui.

(c. de ch. post. Sion, II. c. 7331)

S. de Torrenté

Neue Freundschaft im Alter?

Unsere geschätzte Mitarbeiterin in Winterthur hat sich die Frage vorgelegt, ob es möglich sei, im Alter noch neue Freundschaften zu schliessen. Für nicht wenige Betagte, die alleinstehend und einsam sind, oder für andere, die durch den Verlust einsam geworden sind, hat diese Frage zweifellos eine nicht geringe Bedeutung. Freundschaft bringt Aussprachemöglichkeit. Unsere